

Concours commun d'entrée
aux écoles de paysage

ENSP
Versailles Marseille

ENSAP
Bordeaux

ENSAP
Lille

**CONCOURS NATIONAL
COMMUN D'ADMISSION**

**EN 1^{ère} ANNÉE DE LA FORMATION
DE PAYSAGISTE DPLG**

ANNALES 2014 : ADMISSION

**Centre d'épreuve de **ANGERS, LILLE,
MARSEILLE et VERSAILLES****

ENSP – École Nationale Supérieure du paysage – Secrétariat du concours
10 rue du Maréchal Joffre – 78000 Versailles
Courriel : concours@versailles.ecole-paysage.fr
Informations téléphoniques : 01.39.24.62.17

ADMISSION : ÉPREUVE ORALE 2014

26 et 27 JUIN 2014

Trois centres d'épreuve prévus : Bordeaux, Lille et Versailles.

ÉPREUVE D'ENTRETIEN

Déroulement de l'épreuve et consignes

L'épreuve d'admission consiste en un entretien argumenté avec un jury. L'admission est affectée du même coefficient que celui de l'admissibilité.

L'entretien permet d'évaluer les capacités du candidat à réfléchir, mobiliser sa culture générale et ses connaissances autour d'une question parlant de paysage. Il amène le candidat à formaliser et argumenter une position personnelle. L'exposé débouche sur un échange qui permet de cerner les motivations du candidat.

MODALITÉS ET DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE :

Cet entretien s'articule en 2 temps :

1 – tirage au sort d'un sujet de portée générale concernant le paysage et portant sur une bibliographie imposée lors de l'inscription au concours. Le candidat dispose de 90 minutes pour préparer sa réponse, et rédiger un plan -

2 – entretien de 20 à 25 minutes avec le jury (environ 10 minutes) Après avoir écouté la réponse structurée du candidat (maximum 10 minutes), le jury engage le débat. La durée totale de l'entretien est de 25 minutes.